



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Sous-Préfecture de LENS
Bureau de la Sécurité et de la Communication

ARRETE N° 177-2019 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES PERSONNES HABILITEES A DISPENSER LA FORMATION AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS DE 1ère – 2ème CATEGORIES ET DE CHIENS DANGEREUX

LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Vu le Code Rural ;

Vu la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 Avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-376 du 1er Avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L211-13-1 du Code Rural et au contenu de la formation ;

Vu le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Fabien SUDRY en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 Avril 2009 fixant les conditions de déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du Code Rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 Avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du Code Rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-11-157 en date du 21 décembre 2017, accordant délégation de signature à M. Jean-François RAFFY, Sous-Préfet de Lens, ainsi qu'aux personnes placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 134-2019 du 28 juin 2019 portant publication de la liste des personnes habilitées à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1ère – 2ème catégories et de chiens dangereux ;

Vu la circulaire interministérielle en date du 23 Juin 2009 relative à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation aux maîtres de chiens dangereux ;

Sur la proposition de Monsieur le Sous-Préfet de Lens

ARRETE -

Article 1^{er} : La liste des personnes habilitées à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1ère – 2ème catégories et de chiens dangereux en application de l'article L 211-13-1 du Code Rural figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 134-2019 du 28 juin 2019 susvisé, portant publication de la liste des personnes habilitées à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1ère – 2ème catégories et de chiens dangereux, est abrogé.

Article 3 : Lorsqu'un Maire décide de faire procéder à la formation d'un propriétaire de chien de 1ère – 2ème catégories ou dangereux, la personne habilitée à dispenser cette formation et à délivrer l'attestation d'aptitude est choisie par le détenteur de l'animal parmi les formateurs inscrits sur la liste ci-annexée. Les frais de la formation sont à la charge du propriétaire du chien.

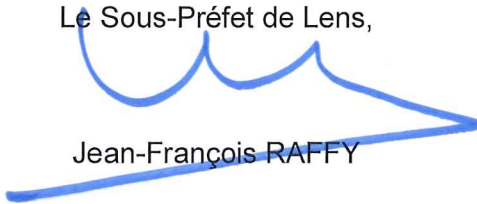
Article 4 : En l'absence de personnes habilitées à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1ère – 2ème catégories et de chiens dangereux dans le département, il peut être fait appel à un formateur inscrit sur la liste établie par la préfecture d'un autre département.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Monsieur le Sous-Préfet de Lens, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Monsieur le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations, Mesdames et Messieurs les Maires du département du Pas-de-Calais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

LENS, le 31 juillet 2019

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Lens,



Jean-François RAFFY

ANNEXE : Liste des personnes habilitées à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégories et chiens dangereux

Identité	Adresse Professionnelle	Commune	Tél	Diplôme – Titre - Qualité	Lieux de Formation	Commune	Date de fin de validité
REVILLON Fabrice	Rue Gustave Eiffel	ARRAS	06 48 17 50 77	Moniteur de Club (CNU)	CEC – Rue du Stade	ACHIET LE GRAND	8 Décembre 2019
COOL Didier	Rue Leblond - ZI	DOURGES	06.68.89.19.55	Certificat Technique 1er degré	Rue Leblond - ZI	DOURGES	8 Décembre 2019
OCCRE Danielle épouse VENDEVILLE	16 chemin de Varsovie	LIEVIN	06.71.60.88.57	Educateur canin	rue du tilloy	HENIN BEAUMONT	8 Décembre 2019
MONIER Nathalie née BOUCHEZ	8 rue Jules Weppe	BEUVRY	06.21.84.24.99	Entraîneur de Club (CNU)	CEC - 8 rue Jules Weppe	BEUVRY	22 Décembre 2019
LECUYER Philippe	1016 rue Maxence Van Der Meersch	CUCQ	06.74.72.50.44	Moniteur de Club (CNU)	1016 rue Maxence Van Der Meersch au domicile des particuliers	CUCQ	18 Janvier 2020
GAILLARD Danielle	12 rue Désiré Lemaire	ELEU DIT LEAUWETTE	06.62.36.69.06	Moniteur de Club	Boulevard de la Plaine	GRENAY	29 Janvier 2020
ELMACIN Nicolas	48 avenue Guynemer	GRENAY	06.58.34.78.54	Educateur canin	à domicile des particuliers		26 Février 2020
BRIDENNE Caroline née DELABRE	24 rue de Perrochel	BOULOGNE SUR MER	03.21.31.51.51	Docteur Vétérinaire	24 rue de Perrochel	BOULOGNE SUR MER	19 Mars 2020
MERLEN Marc	Chemin des Régniers	CALAIS	06.11.23.71.73	Educateur canin	Chemin des Régniers	CALAIS	19 Mars 2020
LENNE Christine	place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	06.10.76.84.38	Moniteur de club (SCC)	place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	19 Mars 2020
MASSULEAU Sylvie née POTTEZ	place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	06.65.44.20.08	MoFAA (SCC)	place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	19 Mars 2020
CAPON Jean-Claude	Place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	03.21.98.50.34	Moniteur de club (SCC)	place du rivage	SAINT-MARTIN AU LAERT	19 Mars 2020
DEGAND Denis	55 rue du Général de Gaulle	BREBIERES	03.21.15.00.94	Educateur canin	55 rue du Général de Gaulle	BREBIERES	19 Mars 2020
CHOTEAU Aurélie	40 rue Jules Ferry	DAINVILLE	06.75.89.29.88	Educateur canin	à domicile chez les particuliers		19 Mars 2020
DEGARDIN Alain	191 rue Jean Baptiste Défernez	LIEVIN	03.21.44.20.44	Docteur Vétérinaire	191 rue Jean Baptiste Défernez	LIEVIN	21 Avril 2020
LAURENT Bruno	Rue des Garennes	CALAIS	06.61.19.17.81	MoFAA (SCC)	Rue des Garennes	CALAIS	21 Avril 2020
RICAILLE Christophe	150 route de Lambres	MARCONNELLE	06.16.88.25.92	Educateur canin	à domicile chez les particuliers		15 Juillet 2020

Identité	Adresse Professionnelle	Commune	Tél	Diplôme – Titre - Qualité	Lieux de Formation	Commune	Date de fin de validité
DHUMETZ Didier	37 ter route de Lens	SAINTE-CATHERINE LES ARRAS	06.08.47.33.27	Educateur canin	37 ter route de Lens	SAINTE-CATHERINE LES ARRAS	25 Août 2020
DUHEM Bernard	Avenue du 1er Mai	BILLY MONTIGNY	06.82.23.29.84	Educateur canin	Avenue du 1er Mai	BILLY MONTIGNY	2 Novembre 2020
VERHAEGUE Alain	CECRO – 16 rue de la Briqueterie	SAILLY SUR LA LYS	06 21 02 18 02	Entraîneur de Club (CNU)	CECRO – 16 rue de la Briqueterie chez les particuliers	SAILLY SUR LA LYS	19 Janvier 2021
HELIN Nathalie née de WULF	22/53, Appt 53 – Boulevard Albert 1er	VILLENEUVE D'ASCQ	03.20.72.68.56	MoFAA (SCC)	à domicile chez les particuliers		24 Avril 2021
HEMBERT Armando	102 rue Henri Guillaumet	CALAIS	06.98.29.17.23	Moniteur Cynotechnicien	89 boulevard Blanchard	CALAIS	2 Juin 2021
COUPIGNY Virginie née NEOL	262 rue du Moulin	SAINTE MARIE KERQUE	06.43.80.93.06	Educateur canin	Rue des Garennes	CALAIS	14 Juin 2021
HOLLESTELLE Ludovic	530 route Nationale	BOUIN PLUMOISON	03.21.86.83.68	Educateur canin	à domicile chez les particuliers et 530 route nationale	BOUIN PLUMOISON	18 Septembre 2021
DELANNOY Jean-Michel	20 rue de Barly	FOSSEUX	06.03.67.02.84	Moniteur de Club	20 rue de Barly voie de Rivière au domicile des particuliers	FOSSEUX BLAIRVILLE	14 Novembre 2021
LAIDEZ Laurent	115 chemin des Aubépines	RECQUES SUR HEM		Educateur Canin	115 chemin des Aubépines à domicile chez les particuliers	RECQUES SUR HEM	9 février 2022
BOURDEAUDUCQ Arnaud	Rue de la Victoire	VERMELLES		CESCCAM	à domicile chez les particuliers		25 avril 2022
TOURLOUSE Jérémy	29 rue Florent Evrard	LEFOREST	06.99.35.40.33	CESCCAM	29 rue Florent Evrard à domicile chez les particuliers	LEFOREST	15 octobre 2022
MARTIN Corinne	Sport Canin Wittois Club – route de Roquetteiro – Etang de Cohem	WITTES	06.22.09.00.11	Moniteur en éducation canine 2ème degré	Sport Canin Wittois Club – route de Roquetteiro – Etang de Cohem	WITTES	22 octobre 2022
DEL RUE Ludovic	40 boulevard des Musiciens	GRAVELINES	06.95.54.42.01	Educateur Canin	à domicile chez les particuliers		10 décembre 2022
LOOCK Aline	26 ancienne route nationale	ESCOEUILLES	07.66.06.86.80	Educateur canin	1 Impasse du Crac'Lot	LONFOSSE	13 mars 2023

Identité	Adresse Professionnelle	Commune	Tél	Diplôme – Titre - Qualité	Lieux de Formation	Commune	Date de fin de validité
OBIN Gilles	163 rue Fernand Desmazières	VERQUIN	06.25.85.73.39	Educateur Canin	163 rue Fernand Desmazières et au domicile des particuliers	VERQUIN	15 mars 2023
BOUFFART Christophe	42 avenue Georges Guynemer	LONGUEUESSE	06.75.88.43.83	Moniteur en éducation canine 2ème degré	Clinique Vétérinaire les deux vallées et au domicile des particuliers	ST-MARTIN D'HARDINGHEM	20 mars 2023
PARMENTIER Albéric	21 rue Pierre et Marie Curie	VALINES	06.10.80.07.21	Educateur Canin	à domicile chez les particuliers		30 août 2023
LOBIDEL Eric	19 rue Paul Vaillant Couturier	LOOS EN GOHELLE	06.58.97.00.75	Educateur canin	19 rue Paul Vaillant Couturier chez les particuliers	LOOS EN GOHELLE	17 septembre 2023
GUERRET née ALLART Marie-Charlotte	290 rue du Faubourg de Béthune	DOUAI	06.72.90.45.74	Educateur canin comportementaliste	A domicile chez les particuliers		28 septembre 2023
DELOUIS José	16 rue de la Briqueterie	SAILLY SUR LA LYS	06 21 02 18 02	Moniteur de Club (CNU)	16 rue de la Briqueterie au domicile chez les particuliers	SAILLY SUR LA LYS	28 mai 2024
DENIS Yvon	8 rue Brice	VAULX-VRAUCOURT	06 19 33 07 83	Moniteur de Club (CNU)	CTECA - Rue Laenec Au domicile des particuliers	TILLOY LES MOFFLAINES	31 juillet 2024
DERUY Maxime	15 rue des Champs Brulés	GOSNAY	07 87 86 49 71	Educateur Canin	Au domicile des particuliers		31 juillet 2024